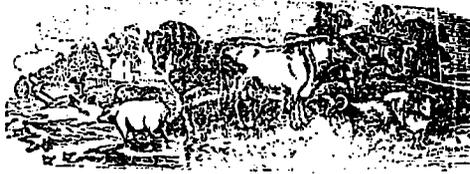


# JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 2

St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 6 Septembre 1871

No 50

## Courrier de St Hyacinthe

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance. Une augmentation de 33 1/2 p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

### TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts. Adresses d'affaires, \$3 par année. Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

JOURS DE PUBLICATION.—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi. Edition Hebdomadaire, Vendredi. *The Farmer's Journal*, Jeudi.

Le *Journal d'Agriculture* paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

\*.\*  
Camillo Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux Imprimerie-résidence, maison H. J. Doherty, coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe, St. Hyacinthe.

### CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1-50  
do Et. Un. 12 mois \$1; 6 m. \$2  
1 fois par semaine, 12 mois \$1-50, 6 m. 75c  
do Et. Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1  
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1  
" " " " E U \$2 g b  
*Farmer's Journal*, 12 mois d'avance \$1  
Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (sans de Poru) comme suit.

CAMILLO LUSSIER,  
Bureau du Courrier  
St. Hyacinthe,  
P Q

Nous remercions notre correspondant de St. Césaire et de ses écrits et de ses observations. Nous serons toujours bien aises de recevoir les uns et les autres. Toutefois, nous lui ferons remarquer que, relativement au feuilleton, il ne nous est pas possible d'en publier sans dévier de la route que nous nous sommes tracés dans notre programme.

Le *Journal* est exclusivement consacré à l'agriculture. Et si nous nous permettons d'y introduire de la matière étrangère, nos lecteurs auraient droit de nous dire que l'exiguïté du format de la feuille est telle, que nous ne réservons pas un espace suffisant pour les sujets agricoles.

Si quelques personnes désiraient avoir à la fois des nouvelles, du feuilleton, et de l'agriculture, nous avons l'édition hebdomadaire du *Courrier* dont l'abonnement est seulement d'un piastre par année payable d'avance. Ainsi, pour \$1.50, c'est-à-dire pour le prix d'une seule feuille, on peut se procurer deux journaux, l'un politique et de nouvelles, et l'autre agricole. Nous engageons tous nos lecteurs à profiter de ces avantages. L'édition hebdomadaire du *Courrier* contient tout ce qui paraît sur l'édition de trois fois la semaine, et forme un joli volume de plusieurs cents pages à la fin de l'année. Il y a toujours du feuilleton.

Nous offrons encore un autre avantage à ceux qui désirent recevoir les journaux. Les personnes qui s'abonneront au *Journal d'Agriculture* et au *Courrier* hebdomadaire, nous leur enverrons le *Journal* franc de port, en payant les deux d'avance.

### USAGE DES PRINCIPAUX AMENDEMENTS.

On appelle amendement en agriculture toute substance qui modifie les compositions des terres et les rend propres à recevoir les engrais.

On divisera un sol trop argiloux avec du sable, du gravier, de petits cailloux, sans crainte de le rendre moins productif. Si on a le choix entre la craie et la marno, on préférera celle-ci dans les terres sableuses, à cause de l'argile qu'elle contient. [Plusieurs

savants agronomes pensent avec M. Feilleux, que la marno est d'autant meilleure qu'elle appartient à une formation géologique plus récente. De nombreuses expériences, faites avec patience et talent, sembleraient confirmer cette assertion, qui s'expliquerait par le plus grand état de division des molécules ou calcaire. Nous avons vu constamment la même cause reproduire le même effet.) Enfin, on ne craindra pas de faire apporter de l'argile, de la vase, &c., dans les terrains crayeux, si l'on peut se procurer ces divers amendements à peu de frais.

Les amendements qu'on appelle stimulants sont des sels ou terres alcalines, qui sont principalement utiles à cause de l'électricité que développent leurs différentes combinaisons, soit avec les engrais, soit avec les principes élaborés par les plantes. La facilité avec laquelle ces différents sels permettent aux courans électriques de s'établir dans la charpente des végétaux est aussi d'un puissant secours pour leur nutrition. Enfin la plupart des substances dont je parle peuvent être rendues solubles au moyen de plusieurs combinaisons, et pénétrer, à l'état liquide, dans l'intérieur des végétaux, dont elles contribuent à solifier le tissu. Lorsqu'on brûle les plantes sèches, ces matières forment la cendre.

Je n'entrerai pas dans plus de détails sur les fonctions intimes des terres et des sels qui servent d'amendement aux sols: cette science est trop peu avancée et trop peu pratique encore pour être à la portée du cultivateur. Il suffit pour son usage, qu'il connaisse comment il doit employer chacune des matières que nous avons désignées comme devant faire partie des amendements des terres; dans quelles circonstances et dans quelles proportions ces matières peuvent être utiles, et utilement mêlées, soit aux sols, soit aux engrais; enfin dans quelles circonstances elles seraient nuisibles.

M. Ducorn.

Le conseil municipal du comté de Portneuf a adopté, à l'unanimité, un règlement par lequel il souscrit \$100,000 au capital actions de la compagnie du chemin de fer de la Rive Nord.